

MASTER PROFESSIONNEL

Mention : MEEF 2nd degré

Parcours : Lettres modernes

Responsable du parcours **Lettres Modernes** Paris 8 : Anne HERSCHBERG PIERROT

UFR de rattachement : Textes et Sociétés

Secrétariat : Bât. B2, salle 341 - Tél. : 01 49 40 68 16

Courriers électroniques : : apierrot@univ-paris8.fr. Secrétariat : Evangemyrne.estriplet@univ-paris8.fr

Site Internet : www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise

SUFICE : Rachida KADRI - bât. C, salle CE5 - Tél. : 01 49 40 68 72 - rachida.kadri@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/sufice/>

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES :

L'objectif de la formation est de préparer les étudiants à l'obtention d'un Master d'enseignement et du CAPES de lettres modernes. Elle développe des connaissances relatives à la lecture et à l'interprétation des textes littéraires (théorie littéraire, critique des textes, histoire littéraire), ainsi qu'à la langue française et à son histoire ; elle prépare activement les étudiants à la pratique de l'enseignement (cours de didactique, stages en observation, en pratique accompagnée, puis, en M2, enseignement en alternance).

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Poursuites d'études

Master recherche en littérature

Débouchés professionnels

Enseignement de la littérature française **dans le second degré**, recherche en littérature

CONDITIONS D'ACCÈS :

M1 : licence

M2 : obtention du M1 du Master MEEF

DATES ET MODALITÉS D'ADMISSION POUR L'ANNÉE 2015-2016 :

Depuis la rentrée de septembre 2013, les étudiants inscrits en Master Métiers de l'enseignement et de la formation (MEEF) mention « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, second degré » suivent une **formation mutualisée** dispensée conjointement par les universités **Paris 8 et Paris 13**. L'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) complète cette formation sur le versant professionnel.

Les étudiants s'inscrivent administrativement, dès le mois de juillet, dans l'université de proximité de leur choix. Ils seront par la suite inscrits pédagogiquement dans l'ESPE correspondante.

La seconde session de candidature en master Meef parcours Lettres modernes, préalable à l'inscription administrative, aura lieu du 1^{er} au 15 septembre 2015 (inscription en ligne) avec envoi des dossiers par voie postale jusqu'au 18 septembre 2015 (Université Paris 8, UFR Textes et Sociétés, M1 MEEF Lettres boîte 80, 2 rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex).

ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT :

Le Master 1 est principalement consacré à la préparation du concours, dont les épreuves écrites auront lieu au printemps et les épreuves orales en juin. Les étudiants admis au concours à l'issue de leur M1 effectueront un M2 en alternance : ils assureront un demi-service dans le secondaire et bénéficieront de cours de didactique et d'un suivi de stage. Deux cours de langue vivante seront dispensés, respectivement en M1 et en M2.

Deux séminaires de recherche en littérature (à suivre à Paris 8 pour les étudiants inscrits à Paris 8 et à Paris 13 pour les inscrits de Paris 13) complètent la formation, l'un en M1 et l'autre en M2.

Les cours « disciplinaires » sont assurés conjointement par Paris 8 et Paris 13. Les cours de didactique sont principalement assurés par les formateurs de l'ESPE à Paris 8 ou à Paris 13 (horaires et salles à préciser). Ces enseignements sont essentiellement concentrés sur deux jours par semaine.

Pour plus de précisions, se reporter au site internet : <http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise> (onglet « Master Meef/CAPES »)

MASTER 1

Semestre 1 (263h)	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation professionnelle	
	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures
Composition française	6	36h								
Langue française	7	66h								
Commentaire de textes	4	24h								
Histoire littéraire	3	24h								
Séminaire de recherche disciplinaire					3	24h				
Analyse d'une situation professionnelle (option obligatoire)			1	12h						
Enseignement de la littérature			2	21h						
Enseignement de la langue			2	21h						
Tronc commun							2	18h		
Stage									Évalué au S2	8h
Totaux	19	150h	6	63h	3	24h	2	18h	0	8h

Semestre 2 (300h)	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation professionnelle	
	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures
Composition française	2	21h								
Langue française	3	50h								
Commentaire de textes	2	24h								
Histoire littéraire	2	24h								
Séminaire de recherche disciplinaire					3	24h				
Analyse d'une situation professionnelle (option obligatoire)			2	24h						
Enseignement de la lecture, écriture, oral			2	21h						
Enseignement de la langue			2	21h						
Oraux blancs	4	36h	1	6h						
Langue vivante			2	9h						
Tronc commun							3	26h		
Stage									3	20h
Totaux	13	149h	8	81h	3	24h	3	26h	3	20h

- **Composition française** : cet enseignement a pour objectif la maîtrise des connaissances disciplinaires requises pour l'épreuve écrite de composition française (capacité à analyser, à mobiliser une culture littéraire, esthétique et critique, à construire et à développer une argumentation dans une langue claire et précise).
- **Langue française** : cette UE devra donner aux étudiants les compétences nécessaires pour affronter l'épreuve de l'« étude grammaticale de textes de langue française » : histoire de la langue, français moderne ou contemporain, stylistique.

- **Commentaire de textes** : il s'agit de préparer l'épreuve d'explication de texte figurant au concours (maîtrise de l'oral, culture littéraire, capacité à analyser les enjeux d'un texte, méthodologie de l'exercice).
- **Histoire littéraire** : cette UE a pour objet d'asseoir les compétences en composition française sur un socle de connaissances solides en histoire littéraire : histoire des formes et des genres, histoire des mouvements littéraires, histoire des mouvements de pensée.
- **Séminaire de recherche disciplinaire** : il s'agit de donner aux étudiants une formation à la recherche en littérature (méthodologie spécifique, maîtrise des concepts et des outils critiques).
- **Enseignement de la littérature** : ce module vise l'acquisition progressive de savoirs et de compétences nécessaires à l'exercice du métier : épistémologie et histoire de la discipline ; reconstitution des contenus disciplinaires à des fins d'enseignement ; découverte des différents champs didactiques ; maîtrise des programmes et compréhension des enjeux de l'enseignement du français ; conception et mise en œuvre de situations d'enseignement (progression annuelle, séquences et séances).
- **Enseignement de la langue** : il s'agit de développer les compétences des étudiants dans le domaine de la grammaire scolaire et de son enseignement, en prenant appui sur les travaux récents de la recherche en didactique. Ce module fait partie des premiers éléments de professionnalisation, en même temps qu'il prépare l'épreuve écrite à partir d'un dossier, laquelle évalue notamment ces compétences.
En S2 : dans le prolongement des modules du S1 et en lien avec le stage de pratique accompagnée, des situations d'enseignement-apprentissage sont analysées, incluant notamment une réflexion sur l'évaluation. Est ainsi préparé l'entretien de l'épreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire. L'évaluation s'appuiera sur des exercices d'entraînement et une épreuve orale de concours blanc (épreuve orale de mise en situation professionnelle).
- **Analyse d'une situation professionnelle (option obligatoire)** : cet enseignement est destiné à préparer l'option obligatoire qui constitue une des épreuves orales du concours et correspond à une spécialisation (latin, FLE/FLS, littérature et langue françaises, théâtre et cinéma). Il repose en S1 sur un approfondissement des connaissances.
En S2 : au cours du S2 la préparation de cette option se poursuit par l'élaboration de projets de séquence d'enseignement intégrant le développement d'une séance de cours. L'évaluation s'appuiera sur des exercices d'entraînement et une épreuve orale de concours blanc (épreuve d'analyse de mise en situation professionnelle).
- **Tronc commun** : cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. A définir dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ESPE.
- **Séminaire de stage d'observation** : séminaire de suivi d'un stage en établissement scolaire qui permet une première mise en situation professionnelle, d'une durée équivalente à quatre journées. Il vise à préparer et exploiter cette expérience professionnalisante.
- **Enseignement de la lecture, de l'écriture, de l'oral** : il s'agit d'approfondir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier découvertes en S1 et de les articuler avec le stage de pratique accompagnée : épistémologie et histoire de la discipline ; reconstitution des contenus disciplinaires à des fins d'enseignement ; découverte des différents champs didactiques; maîtrise des programmes et compréhension des enjeux de l'enseignement du français ; conception et mise en œuvre de situations d'enseignement (progression annuelle, séquences et séances).
- **Oraux blancs et accompagnement personnalisé** : il s'agit de préparer chaque étudiant aux épreuves d'admission par des entraînements reproduisant les conditions des épreuves orales du concours. Des heures d'enseignement pourront être prélevées sur ce quota horaire pour aider les étudiants selon leurs besoins spécifiques.
- **Séminaire de stage de pratique accompagnée** : séminaire de suivi du stage de pratique accompagnée, dans le même établissement scolaire qu'en S1, mais sur une période de trois semaines, à l'intersemestre, de façon à prendre en charge des séances d'enseignement. L'UE a un intérêt formatif, qui vise à conforter les compétences professionnelles requises, en prenant appui sur cette expérience. L'évaluation associe le tuteur professeur de l'établissement d'accueil et le formateur responsable de l'UE.

Master 2 (251h + 10h de suivi individualisé par étudiant)

Semestre 3 et semestre 4	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation professionnelle		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures	ECTS	Nombre d'heures
Littérature française ou Linguistique française 1	6	39h						
Analyses des pratiques professionnelles					20	24h + 6h de suivi indiv. sur l'année		
Séminaire de recherche didactique					10	24h + 4h de suivi indiv. sur l'année		
Enseignement de la lecture, écriture, oral			8	55h				
Enseignement de la langue			8	55h				
Langue vivante S3	2	18h						
Tronc commun S3							3	18h
Tronc commun S4							3	18h

Totaux	8	57h	16	110h	30	48h + 10h de suivi indiv. sur l'année	6	36h
--------	---	-----	----	------	----	--	---	-----

- **Littérature française** : il s'agira d'approfondir les connaissances disciplinaires et de consolider la formation à la recherche en littérature.
- **Analyses des pratiques professionnelles** : séminaire de suivi du stage en responsabilité. Il permet d'articuler l'exercice en établissement avec l'analyse didactique et pédagogique, et favorise le développement d'une pratique professionnelle réflexive. En plus des séances de regroupement, les étudiants bénéficient d'un suivi individuel dans leur établissement, avec la visite d'un formateur (observation d'une séance, suivie d'un entretien). L'évaluation porte sur l'activité du stagiaire en situation professionnelle et associe le binôme de tuteurs (professeur de l'établissement et formateur de l'ESPE).
- **Séminaire de recherche didactique** : l'activité de recherche vise le renforcement des compétences liées à l'exercice du métier. Le contenu disciplinaire et de recherche est orienté vers les finalités d'enseignement et la pratique professionnelle. L'évaluation porte sur la rédaction d'un mémoire de master, encadré par un enseignant-chercheur et un professionnel de terrain et faisant l'objet d'une soutenance.
- **Enseignement de la lecture, écriture, oral** : l'enseignement de cette UE a pour but d'enrichir les pratiques professionnelles des étudiants, en leur faisant découvrir des méthodes innovantes. Il porte notamment sur les outils technologiques et numériques au service de l'enseignement.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu

ADOSSEMENT A LA RECHERCHE :

Pour Paris 8 : équipe « Littérature, histoires, esthétique »